

# Regard sur Repentigny

HIVER 2007  
**Jeux DU QUÉBEC**  
MRC DE L'ASSUMPTION  
Du 2 au 10 mars 2007  
Fière partenaire



**Repentigny**  
Services Culture Loisirs Nature

[www.ville.repentigny.qc.ca](http://www.ville.repentigny.qc.ca)

vol. : 4 n°10 - novembre 2006

## La distribution des bacs de recyclage est commencée

*La distribution des bacs bleus de recyclage est commencée et ce sont près de 30 000 bacs qui seront ainsi distribués sur tout le territoire repentignois, marquant ainsi la relance de cette opération de valorisation des matières résiduelles.*

L'opération est en fait déjà terminée dans certains secteurs de la ville alors qu'elle débutera sous peu dans d'autres quartiers, en conformité avec l'échéancier prévu de la nouvelle opération de collecte sélective qui commencera au début du mois de décembre et qui marquera l'entrée en vigueur de la collecte sélective aux deux semaines.

Pour limiter les ennuis liés à cette transition, nous publions ci-contre un calendrier qui vous facilitera la tâche et évitera la confusion.

Il faut donc se rappeler que la collecte sélective sera effectuée, à compter de ces dates, à chaque 2 semaines. Signalons enfin, qu'il y aura collecte les 26 décembre et 2 janvier dans les secteurs concernés.

### Ligne info-environnement

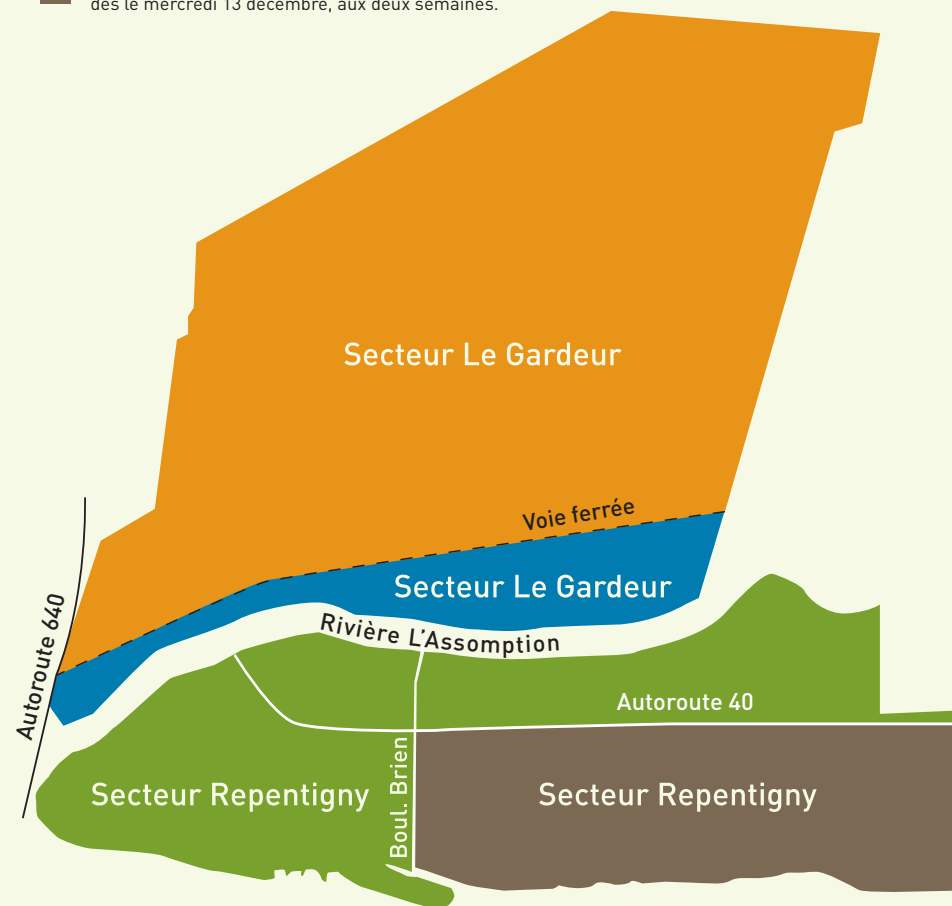
Exceptionnellement pour les mois de novembre et de décembre, vous pourrez obtenir diverses informations reliées aux collectes ou à tout autre sujet, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 21 h, en composant le 450 470-3830.

Tous les secteurs	29 novembre	Dernière collecte sélective hebdomadaire sur l'ensemble du territoire
-------------------	-------------	---

#### Début de la collecte aux deux semaines

	Début de la collecte	1 <sup>ère</sup> collecte
1	5 décembre	1 <sup>ère</sup> collecte
2	6 décembre	1 <sup>ère</sup> collecte
3	12 décembre	1 <sup>ère</sup> collecte
4	13 décembre	1 <sup>ère</sup> collecte

- Secteur Le Gardeur, au nord de la voie ferrée, dès le mardi 5 décembre, aux deux semaines.
- Secteur Le Gardeur, au sud de la voie ferrée, dès le mardi 12 décembre, aux deux semaines.
- Secteur Repentigny, à l'ouest du boul. Brien et au nord de l'autoroute 40, dès le mercredi 6 décembre, aux deux semaines.
- Secteur Repentigny, à l'est du boul. Brien et au sud de l'autoroute 40, dès le mercredi 13 décembre, aux deux semaines.



### Le forum des aînés

## UN EXERCICE D'ÉCHANGES FORT PRODUCTIF !



Près de 90 personnes ont assisté à ce premier Forum des aînés repentignois.

Ils étaient près de 90, les aînés repentignois, à participer à un premier forum où ils ont débattu de sécurité, de loisir et d'environnement, mais également d'habitation, de santé et de transport.

Réunis à l'invitation de la Ville de Repentigny le 28 octobre dernier à l'école Entramis, ces aînés ont ainsi pris part à un exercice d'échanges d'opinions, de commentaires et de propositions fort utiles dans la démarche de confection de la politique municipale Famille et aînés.

Selon la conseillère municipale Cécile Hénault, qui agit comme présidente de la Commission famille et aînés, le forum s'inscrit dans une démarche globale qui permettra à la Ville d'énoncer les orientations qu'elle entend poursuivre de façon à contribuer, dans ses champs de compétence, à l'épanouissement des familles et des aînés.

### Hausse du nouveau rôle d'évaluation

## C'EST LE MARCHÉ IMMOBILIER QUI DÉTERMINE LA VALEUR DES PROPRIÉTÉS

À l'instar de plusieurs autres villes de la Couronne Nord et de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la Ville de Repentigny enregistre elle aussi une augmentation importante de la valeur de ses propriétés. De fait, le nouveau rôle d'évaluation, déposé le 1<sup>er</sup> novembre dernier, indique que la variation moyenne des valeurs par rapport au rôle précédent est de 41,54 %.

La valeur imposable des immeubles résidentiels grimpe de 44,97 % alors que cette hausse atteint 25,19 % dans le secteur industriel et 19,13 % au chapitre des immeubles commerciaux.

Cette progression des valeurs foncières est le reflet du dynamisme du secteur immobilier repentignois qui a été très actif au cours des dernières années et le nouveau rôle d'évaluation le démontre de façon plus que significative.

### La confection du rôle d'évaluation

Il faut savoir qu'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, la Ville de Repentigny, et plus particulièrement son Service de l'évaluation, assume la responsabilité et l'obligation de procéder à l'évaluation des propriétés situées sur son territoire et ce, selon les normes édictées par le gouvernement, afin de confectionner le rôle et d'assurer sa mise à jour. Pour ce faire, le Service de l'évaluation fait appel à une firme d'évaluateurs professionnels.

De fait, le rôle d'évaluation est un inventaire des immeubles situés sur le territoire de la municipalité. Il

doit indiquer la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle ou marchande.

C'est le marché uniquement qui détermine la valeur des propriétés et cela, dans un secteur donné pour un type de propriété donné.

Le rôle d'évaluation est déposé tous les trois ans. Les valeurs qui y sont inscrites tiennent compte des conditions du marché immobilier au 1<sup>er</sup> juillet de l'année qui précède le dépôt du rôle, soit le 1<sup>er</sup> juillet 2005 en ce qui concerne la Ville de Repentigny.

### Minimiser l'impact de la hausse

« Nous allons prendre toutes les mesures nécessaires pour minimiser l'impact de l'augmentation des valeurs immobilières sur le compte de taxes de nos concitoyennes et de nos concitoyens », a clairement fait savoir la mairesse de Repentigny, madame Chantal Deschamps.

Parmi les mesures d'atténuation présentement à l'étude il y a, bien sûr, la diminution du taux de la taxe foncière qui est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006. De plus, la Ville examine et analyse tous les impacts éventuels d'une modulation des taux de taxation, en tenant compte des variations moyennes des valeurs des différentes catégories d'immeuble.

« S'il apparaît inévitable qu'il y aura des efforts à consentir, je peux vous assurer que les contribuables repentignois n'auront pas à subir toute l'intégralité de la hausse du nouveau rôle d'évaluation », de conclure madame Deschamps.

## MOT DE LA MAIRESSE



La ville de Repentigny connaît en 2006, une autre année impressionnante au plan de la construction tant résidentielle que commerciale et industrielle, faisant ainsi une démonstration éloquent de la vitalité de notre communauté.

Près de 800 nouvelles unités de logement auront ainsi été construites cette année, soit 430 nouvelles résidences unifamiliales et 77 duplex, triplex et autres constructions multifamiliales. Soulignons également que huit nouvelles industries et huit nouveaux commerces se sont implantés à Repentigny depuis le début de la présente année. Ces nouvelles constructions représentent globalement des investissements de plus de 160 M\$.

Non seulement la construction résidentielle va bien à Repentigny mais, comme le démontre le nouveau rôle d'évaluation déposé le 1<sup>er</sup> novembre, la valeur foncière des maisons unifamiliales repentignoises est également à la hausse de près de 45%, ce qui confirme le très grand dynamisme de notre communauté et l'attrait tout simplement exceptionnel qu'elle exerce auprès des investisseurs privés.

Bien sûr, nous devons nous réjouir de cette excellente performance économique.

En contrepartie, il faut toutefois comprendre que l'implantation de toutes ces nouvelles constructions et le développement conséquent de notre communauté, tant au chapitre des déplacements que des besoins en services impliquent de nouvelles rues et de nouvelles infrastructures. Aujourd'hui, Repentigny c'est notamment près de 80 000 habitants, plus de 165 espaces verts et 51 parcs et plus de 400 kilomètres de rues à entretenir. Conséquemment, les obligations administratives augmentent, cela se traduisant par une hausse des dépenses excédant la hausse nette des revenus.

C'est pourquoi la préparation du budget 2007 exige présentement un travail incommensurable de la part des administrateurs et des élus, lesquels je le répète, cherchent à minimiser le plus possible l'impact sur le prochain compte de taxes de tous ces nouveaux facteurs.

Soulignons particulièrement les effets variables du nouveau rôle d'évaluation d'une catégorie de propriété à l'autre et même d'un secteur à l'autre, l'application du programme de gestion des matières résiduelles imposée par le gouvernement du Québec, la croissance importante des coûts conséquente à la répartition métropolitaine et à l'amélioration du transport en commun, sans oublier les hausses normales des salaires et des coûts liés à l'énergie, aux fournitures et aux communications. Bref, aux mêmes croissance des coûts de la vie auxquels sont également confrontés nos concitoyennes et nos concitoyens.

Si nous voulons continuer à vous offrir la même qualité de services municipaux et la même qualité de vie, dont vous êtes extrêmement fiers et satisfaits, nous devons nécessairement envisager une telle hausse. Le prochain compte de taxes que vous recevrez au début de 2007, se traduira inévitablement par une augmentation. Ce que je peux toutefois vous promettre, c'est que nous allons tout mettre en œuvre pour qu'elle soit la moins importante possible.

*Chantal Deschamps*  
La mairesse  
Chantal Deschamps, Ph.D.

## INAUGURATION OFFICIELLE DU COMPLEXE SPORTIF

Octobre a été fort occupé sur la scène municipale repentinoise. Le 12 octobre, c'était jour d'inauguration officielle au tout nouveau complexe sportif de Repentigny, un complexe multisports ultramoderne unique en son genre au Québec!

« C'est effectivement une première au Québec que celle de voir une municipalité se doter d'un complexe d'aussi grande envergure, d'annoncer fièrement Chantal Deschamps. Ce nouveau complexe, en plus de bonifier notre offre en matière de sports et de loisirs, contribuera à positionner avantageusement Repentigny sur la scène métropolitaine et nationale à l'égard d'équipements sportifs de grande qualité », a ajouté cette dernière.

Ce complexe, construit en partenariat avec l'entreprise G.T.S. (Grands Travaux Soter – Division Bâtiments), a nécessité un investissement total de 6,5 M\$. Un PPP par lequel la Ville de Repentigny s'engage, par bail, à louer les espaces pour une durée déterminée.

Accessible à la population depuis le 18 septembre dernier, déjà près de 1 500 citoyennes et citoyens repentinois en sont membres et pratiquent leurs sports favoris.

Le complexe sportif de Repentigny a une superficie de 45 000 pieds carrés, soit l'équivalent de trois gymnases doubles!



Plusieurs invités de marque étaient présents. Parmi eux : Marc Lussier, président de GTS, Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny, Marc Lecours, président de la Société de gestion du complexe sportif de Repentigny, l'athlète olympique Jean-Luc Brassard, animateur de la soirée et Dany Bergeron, architecte du projet mais aussi président du comité organisateur de la 42<sup>e</sup> Finale des jeux du Québec MRC de L'Assomption Hiver 2007.

## Prix Dollard-Morin

### REMISE DU PRIX À QUÉBEC LE 20 OCTOBRE

PRIX DU  
**BÉNÉVOLAT EN LOISIR  
ET EN SPORT**  
**DOLLARD-MORIN**



La mairesse de Repentigny et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Monsieur Jean-Marc Fournier, au moment de la remise.

Le 20 octobre dernier, une délégation repentinoise s'est rendue à l'Assemblée nationale du Québec pour y recevoir le Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin 2006.

Rappelons que la Ville de Repentigny a gagné le grand prix dans la catégorie Municipalités, volet soutien au bénévolat. Un prix important remporté à l'échelle du Québec.

Comme le mentionnait le communiqué officiel émis par le Ministère : « le Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin vient donc saluer l'appui et l'attention sans pareils que la Ville de Repentigny accorde à ses organismes de loisir et de sport. Cette collaboration active, parce qu'elle stimule et encourage, permet d'offrir à la population une qualité de vie remarquable. En somme, Repentigny est une communauté dynamique et prospère au plan humain. »

## Souper des gouverneurs

### 168 000 \$ AUX JEUX DU QUÉBEC !

Le souper des gouverneurs, une activité promotionnelle destinée à amasser des fonds pour la 42<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec, a dépassé toutes les attentes. Un magnifique montant de 168 000 \$ a été remis au comité organisateur.

Le président d'honneur de l'activité, l'homme d'affaires Luc Papin, était tout sourire lors de la remise du chèque au président du comité organisateur, Dany Bergeron.



Plusieurs ambassadeurs de cette 42<sup>e</sup> Finale étaient de cette belle grande fête. Dans l'ordre et à l'arrière : Pierre Houde, Chantale Desrosiers, Chantale Machabée, Marilou Cousineau, Dany Bergeron, Nancy Drolet, Marie-Christine Roussy, Germain Gomez, Audrey de Montigny et Pauline Dion. À l'avant : Isabelle Drainville, Alain Lapointe, Alexandre Despatie, Jonathan Guillemette et Manon Dion.

Une belle photo d'équipe comme au hockey! Les gouverneurs, ceux et celles qui ont contribué financièrement à la réussite de cette activité. À l'avant, le fou du roi et son roi, l'humoriste Alain Dumas, animateur de la soirée.

# Soirée Reconnaissance des bénévoles



## La bénévole féminine de l'année

### Madame Monique Monast

Ayant cumulé à son actif trois termes de 4 années au conseil d'administration du club de l'âge d'or de Repentigny, dont elle occupe la charge de présidente pour une troisième année, force est de reconnaître que notre lauréate est intimement liée aux nombreuses activités de cet organisme qui compte quelque 700 membres.

En plus de diriger les assemblées hebdomadaires et les soupers mensuels, elle est responsable du bingo hebdomadaire dont elle comptabilise les revenus et assure les liens avec la société des loteries et courses du Québec.

De même, depuis une dizaine d'années, elle participe à l'organisation de plusieurs voyages annuels destinés aux membres.

En cette 35<sup>e</sup> année de fondation du club, c'est elle qui a été responsable du souper qui a réuni près de 500 personnes en juin dernier.

De plus, durant la dernière année, madame Monast a participé aux réunions du comité organisateur du forum des aînés qui s'est déroulé le 28 octobre dernier.

À cette femme dynamique, dont l'esprit d'équipe et de collaboration est reconnue, la Ville de Repentigny est fière d'attribuer son prix Reconnaissance de la bénévole féminine 2006.



La Ville de Repentigny est fière de remettre son prix Reconnaissance « organisme bénévole de l'année » au club de natation Torpille.

## Organisme bénévole de l'année

### Le club de natation Torpille

Fondé en 1983, le club de natation Torpille a connu une année exceptionnelle au plan des performances et a élargi ses activités à de nouvelles clientèles.

#### Son palmarès est fort éloquent :

- bannière du meilleur pointage au championnat régional
- participation d'un de ses nageurs aux essais des jeux du commonwealth et panpacifiques, une première pour le club
- sélection du club pour l'organisation du championnat provincial « festival pi »
- gagnant du championnat provincial de la section 3 en mai dernier

Le club qui compte quelque 150 membres a en outre réaménagé sa plage-horaire pour accueillir des nageurs ayant un handicap ce qui lui a d'ailleurs valu de recevoir une plaque par l'organisation du défi sportif en reconnaissance de son implication dans l'intégration de jeunes handicapés.



Pour son travail inlassable, la défense de l'intérêt de la communauté et la sensibilisation citoyenne, la Ville de Repentigny est fière d'attribuer son prix Reconnaissance action bénévole de l'année au comité des citoyens de la Presqu'île - Lanaudière

## Action bénévole de l'année

### Le comité des citoyens de la Presqu'île - Lanaudière

C'est pour l'ensemble de ses démarches de défense de l'environnement que le jury a accordé ce prix Reconnaissance au comité des citoyens de la Presqu'île - Lanaudière.

Au terme de 2 années de travail intense qui l'ont mené devant les tribunaux dans le dossier du site d'enfouissement BFI de Lachenaie, les retombées concrètes du travail de ce comité de citoyens sont multiples :

- amélioration des informations divulguées aux citoyens par BFI et le ministère de l'environnement
- imposition d'une série de mesures d'atténuation touchant l'air, les eaux souterraines, le bruit et la présence des goélands

Pour mener à terme sa démarche, le comité aura compté sur le travail inlassable des huit membres de son conseil d'administration. Sa campagne de financement aura rejoint quelque 900 donateurs, individus, associations et entreprises et aura permis d'amasser près de 200 000\$

## Le bénévole masculin de l'année

### Monsieur Réjean Drainville

Monsieur Drainville est un parfait exemple de ces personnes retraitées dont l'emploi du temps est aussi engorgé, sinon plus, qu'avant la retraite. À preuve, son engagement dans les organismes suivants :

- secrétaire du conseil d'administration et organisateur des conférences du regroupement des aidants naturels du comté de L'Assomption
- membre du conseil d'administration du service bénévole du comté de L'Assomption
- secrétaire de la table du maintien à domicile
- bénévole lors des cliniques de sang de la Croix-Rouge
- bénévole au festival Feu et Glace de Repentigny
- bénévole au tour cycliste de la fête nationale
- secrétaire du conseil d'administration de l'Association des directeurs d'école retraités de la Commission scolaire des affluents

Pour ceux et celles qui le côtoient dans l'une ou l'autre de ses activités bénévoles, on dit de lui qu'il est engagé et discipliné et que c'est une personne disponible aux grandes qualités de rassembleur.

La Ville de Repentigny est fière d'attribuer son prix Reconnaissance de bénévole masculin de l'année 2006 à monsieur Réjean Drainville.



## Cette année, le thème du cirque était en vedette.



Des invités de marque assistaient à la soirée. Accompagnent Madame Deschamps : Jeannot Lemay, conseiller municipal, vice président du comité exécutif. Dany Bergeron, président du Comité organisateur de la 42<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec MRC de L'Assomption-Hiver 2007, Jean-Claude St-André, député du comté de L'Assomption, Luc Thériault, député du comté de Masson et Patrice Peltier-Rivest, conseiller municipal, président de la Commission Environnement et développement durable.



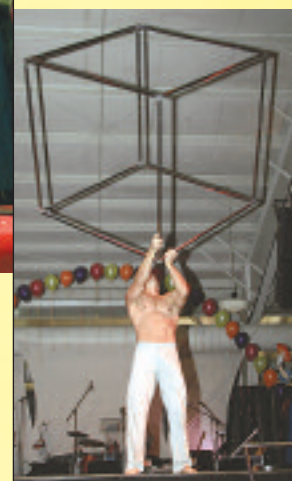
Près de 1000 bénévoles ont assisté à l'événement.



Tison, la mascotte officielle de la 42<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec, est venue saluer les nombreux invités.



Cette contorsionniste en a mis plein la vue!



Un numéro exceptionnel par un athlète exceptionnel.

## LE *FOUINEUR* S'EST INSTALLÉ À LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE REPENTIGNY !



L'espace réservé aux fouineurs est le fruit d'un travail laborieux. L'ameublement, le décor et même le mur de briques ont été entièrement réalisés par des employés cols bleus de la Ville de Repentigny. Grâce à eux, les jeunes peuvent profiter d'un endroit à leur image et dans lequel ils peuvent prendre plaisir à effectuer leurs devoirs et leurs leçons.

La bibliothèque centrale de Repentigny a récemment lancé *Le Fouineur*, son tout nouveau programme d'aide à la réussite scolaire dédié aux jeunes citoyens âgés de 6 à 12 ans.

Réalisé grâce à la collaboration de la Ville de Repentigny et de la CRÉ (Conférence Régionale des Élue(s) de Lanaudière), le programme *Fouineur* est conçu pour aider et soutenir les jeunes élèves dans l'accomplissement de leurs travaux scolaires. « Avec cette belle réalisation, Repentigny se démarque des autres municipalités ! Nous

sommes les premiers dans la région à introduire un programme d'aide à la réussite scolaire qui offre autant de ressources et d'encadrement aux élèves ! », a affirmé la mairesse Chantal Deschamps.

Le *Fouineur*, c'est un espace coloré et dynamique, à l'image des jeunes, entièrement aménagé pour faciliter l'accès à l'information. C'est aussi d'innombrables ressources : une collection d'ouvrages de référence à jour, un poste informatique pourvu d'un lien Internet et de cédéroms éducatifs, une collection pour l'apprentissage de l'anglais et de l'espagnol, une autre pour les apprentis lecteurs, sans compter les 10 000 documents pour enfants disponibles dans la salle jeunesse et la collection spéciale du *Fouineur*, véritable coffre à outils pour les devoirs et leçons.

Mieux encore, et ce, trois fois par semaine, une intervenante en ressources pédagogiques assiste les fouineurs dans la réalisation de leurs projets scolaires. De plus, une bibliothécaire est disponible afin de les diriger vers des ressources appropriées à leurs besoins et les aider à effectuer leurs propres recherches dans la bibliothèque.

**L'aide aux devoirs est offerte gratuitement à tous les jeunes citoyens de 6 à 12 ans, selon l'horaire suivant :**

**Mardi et mercredi : 16 h à 19 h**

**Samedi : 9 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30.**

**L'Espace Fouineur est néanmoins accessible en tout temps durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.**

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le personnel de la bibliothèque ou encore téléphoner au 450 470-3420. Veuillez prendre note que pour l'année scolaire 2006-2007, le programme est offert exclusivement à la bibliothèque centrale de Repentigny au 1, place d'Évry.

### Stationnement de nuit

## INTERDIT DU 15 NOVEMBRE AU 15 AVRIL

Le Service de Sécurité publique de la ville de Repentigny rappelle aux automobilistes que le stationnement de nuit est interdit dans les rues de la ville, du 15 novembre au 15 avril de chaque année, entre minuit et 07 heures et que cette réglementation s'applique dans les deux secteurs de la municipalité.

En la respectant, les automobilistes contribuent grandement à l'amélioration de la qualité du déneigement sur le territoire.

Toutefois, en vertu des règlements en vigueur (1212 et 512), les contrevenants à cette réglementation se verront imposer un constat d'infraction de 30 \$ + les frais.

### Nuits de Noël et du Nouvel An - Stationnement autorisé

Tout comme l'année dernière, la Ville autorise le stationnement de nuit dans les rues de la Ville (les deux secteurs) durant les nuits de Noël (les 25 et 26 décembre) et du Nouvel An (les 1<sup>er</sup> et 2 janvier), de façon à accommoder les visiteurs dans les familles repentignaises.

Toutefois, s'il neige et qu'une opération déneigement est enclenchée, le stationnement de nuit, entre minuit et 07 h, est strictement interdit, tel que prévu par les règlements municipaux 1212 et 512.

### Stationnement dans les parcs municipaux

La Ville souligne qu'en période hivernale, les visiteurs ont accès aux stationnements des parcs municipaux pour y garer leur véhicule entre 0 h 00 et 07 h.

Parcs municipaux où les stationnements sont accessibles : Laforest (175, rue Lorange), Champigny (225, rue Champigny), Saint-Laurent (290, rue Notre-Dame), Larochelle (366, rue Marquis), Thifault (457, rue Robillard), Île Lebel (396, rue Notre-Dame), Du Moulin (1055, rue Rachel), Catherine-Bousquet (1350, rue Maria-Callas), Frédéric-Coiteux (1163, rue Basile-Routhier), Des Moissons (935, Beauchesne), Rivest (685, boulevard Iberville), De la Paix (170, rue De Berthier), Entramis (655, boulevard L'Assomption), Rochefort (1286, rue Notre-Dame), L'Horizon (232, rue Bertrand), Laverdière (200, rue Saint-Paul), Desrosiers (181, rue Desrosiers).

### Nouveaux panneaux dans les zones scolaires

Depuis peu, tous les panneaux de signalisation indiquant le début d'une zone scolaire (de couleur jaune-fluo) ont été modifiés et ils comportent maintenant de nouvelles informations.

Ces panneaux indiquent la limite de vitesse à observer durant la période scolaire, soit du mois de septembre au mois de juin, du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h.

Cette limite, elle est de 30 km pour toutes les zones scolaires de Repentigny (Secteur Repentigny et Secteur Le Gardeur) et de 50 km en ce qui a trait à celle de l'école primaire L'Académie Les Tourelles, située sur la rue Notre-Dame, dans le secteur Repentigny.

Bien entendu, tout contrevenant roulant à une vitesse supérieure à la limite de vitesse affichée dans une zone scolaire commet une infraction et est passible d'une amende et de points d'inaptitude.



### Opération déneigement

## LES CITOYENS APPELÉS À COLLABORER

Le retour de l'hiver ramène avec lui les traditionnelles opérations de déneigement. À Repentigny, comme dans toutes les villes de cette envergure, ces opérations représentent tout un défi et les sommes qui y sont consacrées sont fort importantes.

### 350 kilomètres de rues à déneiger

À Repentigny, le déneigement s'effectue sur 350 kilomètres de rues et 75 kilomètres de trottoirs. À cela, il faut également ajouter les 1,6 kilomètres du pont Le Gardeur.

Il faut savoir que l'on procède au ramassage de la neige lorsque les précipitations atteignent 30 centimètres (cumulatif). On le fait sur un peu plus de 35 kilomètres (artères principales), incluant la neige des trottoirs. On procède également au soufflage de la neige sur 75 autres kilomètres de rues.

Règle habituelle, une bonne bordée de neige nécessite 3 à 4 jours de travail intensif. Il est donc essentiel de respecter la réglementation en matière de stationnement pour faciliter cette opération et éviter tout délai indu.

Bien qu'elle fasse aussi appel à l'entreprise privée, Repentigny peut compter sur une cinquantaine d'employés cols bleus affectés à cette tâche. Ces mêmes employés municipaux voient également au déneigement de 30 stationnements, de 27 patinoires et de toutes les bornes-fontaines de la municipalité.

### Pas de neige dans la rue

Il est opportun de rappeler qu'il est interdit de jeter la neige ou la glace dans la rue, sur le trottoir et sur les bornes-fontaines. Il faut également veiller à ne pas déposer la neige de façon à créer des accumulations, même sur un terrain privé, de manière à obstruer la visibilité des automobilistes et des piétons. Une simple question de sécurité et de civisme.

### Poubelle et bac de recyclage dans l'entrée

Toujours dans le but d'aider au déneigement, la Ville compte sur la collaboration de tous les citoyens afin que ceux-ci ne mettent pas les contenants à ordures ou les contenants pour le recyclage dans la rue lors de la journée de la collecte, question de ne pas nuire au chasse-neige. Il est donc préférable de laisser ses contenants dans son entrée.

## ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 12 décembre, à 19 h.

Pour prendre connaissance de l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le [ville.repentigny.qc.ca/conseil](http://ville.repentigny.qc.ca/conseil).

### Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr 450 585-3410	District 5 Patrice Peltier-Rivest 450 657-1255	District 9 Jean Langlois 450 585-4285
District 2 Georges Robinson 450 654-9746	District 6 Daniel Labrecque 450 585-8557	District 10 Jeannot Lemay 450 582-4342
District 3 Denyse Peltier 450 581-5733	District 7 Raymond Hénault 450 581-0319	District 11 Francine Payer 450 582-7711
District 4 Cécile Hénault 450 654-3046	District 8 Mario Morais 450 654-4018	District 12 Sylvie Langlois-Brouillette 514 295-8376

### Services municipaux

Hôtel de ville 435, boul. Iberville, Repentigny, Québec, J6A 2B6	450 470-3000
Approvisionnements	450 470-3220
Bibliothèque municipale	450 470-3420
Bibliothèque municipale et scolaire Edmond-Archambault	450 470-3430
Communications	450 470-3140
Cour municipale	450 470-3500
Développement économique et Services techniques	450 470-3150
Direction générale	450 470-3110
Évaluation	450 470-3250
Grefte	450 470-3130
Hôtel de ville	450 470-3000
Info-Arts	450 470-ARTS
Info environnement	450 470-3830
Loisirs, culture et vie communautaire	450 470-3400
Mairie	450 470-3103
Ordre du jour	450 470-3141
Piscine municipale Valmont	450 470-3440
Plaintes	450 470-3140
Protection du voisinage	450 654-6472
Ressources humaines	450 470-3700
Sécurité publique - incendie	450 470-3620
Sécurité publique - police	450 470-3600
Taxation	450 470-TAXE
Transport - horaires	450 492-6111
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	<a href="http://www.ville.repentigny.qc.ca">www.ville.repentigny.qc.ca</a>
Courriel	<a href="mailto:communication@ville.repentigny.qc.ca">communication@ville.repentigny.qc.ca</a>



Partenaire des situations d'urgence

Le Bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 11 fois l'an

Réalisation : **Division des communications de la Ville de Repentigny**

Infographie : [info@martineaudesign.ca](mailto:info@martineaudesign.ca)

Impression : **Imprimerie Bernier Inc.**

Distribution : **Postes Canada**

Tirage : **32 100 exemplaires**

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est faite dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1709-2833

Imprimé sur du papier recyclé.